

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

JUILLET 2023 - N° 56

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites protégés et gérés par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.
Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Ça sent l'été sur la prairie humide de la Chau à Montholier (39)



“ On dirait le Sud... et pourtant, cette prairie est loin d'être sèche, bien au contraire ! Arrivée avant que le soleil ne pointe le bout de ses rayons, je l'ai arpentée de long en large, chaussures et pantalon de plus en plus trempés au fil de mes pas. Splotch splotch, mais où sera la plus belle vue ? Splotch splotch, oh la belle lumière ! Et là, entre deux bruissements d'ailes de papillons, je retiens mon souffle. Les ombres se dessinent et marbrent la prairie orangée. Un moment suspendu que je m'empresse d'immortaliser, avant que l'instant ne s'efface. ”

Clémence CURLIER - Chargée de communication
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Cette photo a été prise dans le cadre de l'exposition « Regards sur la nature de Franche-Comté ». Retrouvez-la dès cet été à Arbois et Poligny (39). Une chouette idée de week-end, non ?!



Le Balcon de la Verrerie à Velars-sur-Ouche (21), l'un des premiers sites confiés par le Conservatoire de Bourgogne à la Fondation Espaces naturels de France
CEN Bourgogne

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Toujours plus de pâturage pour préserver les pelouses calcaires
- Le dérèglement climatique, un défi pour la gestion des espaces naturels
- Un second programme LIFE pour préserver les tourbières jurassiennes

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- Un écrin de verdure pour l'Azuré de la Croisette
- Une étendue de sable unique en Franche-Comté

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Des partenariats en bref
- S'enGRAINer pour mieux sensibiliser

20. La nature à la loupe

- Les plantes des pelouses calcaires s'invitent dans vos assiettes !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Oyez oyez ! Retour vers le passé sur l'Espace naturel sensible de la Motte à Montrond-le-Château !
- Les Boucles de l'Yonne et de la Cure : un site, plusieurs ambiances

Le mot des présidents

Une fondation nationale

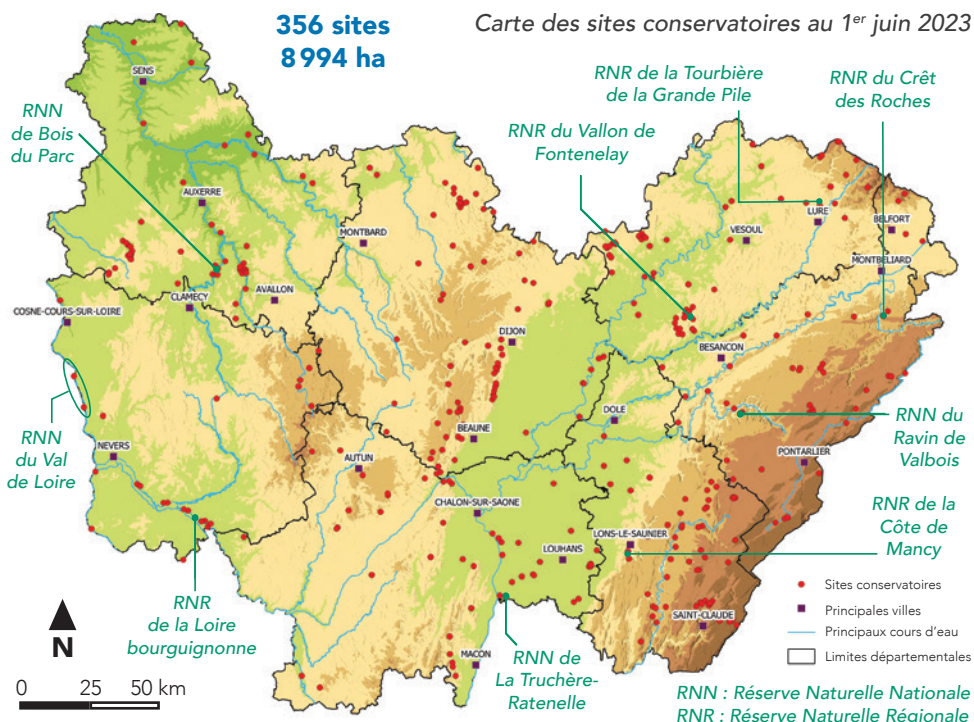
Traditionnellement, la philanthropie s'exprime par les œuvres caritatives. L'effondrement de la biodiversité, le dérèglement climatique, l'altération des paysages, constituent une nouvelle forme de dégradation des conditions matérielles et morales des Hommes. Face à cette situation, **une philanthropie qualifiée d'environnementale est devenue nécessaire** pour le bien commun de l'humanité.

Forts de ce constat, **disposer d'un outil juridique adapté à recevoir les dons** pour les Conservatoires d'espaces naturels, permettant ainsi le renforcement de la maîtrise foncière des sites qu'ils protègent, est apparu indispensable. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels a alors souhaité faire évoluer son Fonds de dotation en se lançant dans la création d'une **Fondation reconnue d'utilité publique** : la **Fondation Espaces naturels de France** (rendez-vous page 17 pour lire l'article consacré à ce sujet). Et c'est avec beaucoup de conviction que **nos deux Conservatoires d'espaces naturels ont rejoint le projet en contribuant à la constitution de la dotation initiale** de cette Fondation puisque, à l'échelle de notre région, ce ne sont pas moins de **115 ha répartis sur 10 sites** qui ont fait l'objet d'une donation (quatre sites côté Bourgogne et six côté Franche-Comté).

Bien plus qu'un organisme aux moyens financiers importants et aux objectifs ambitieux, la Fondation Espaces naturels de France est **une véritable chance pour la nature !**

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Sources : BD Carto IGN, MNT IGN, CENB 2023, CENFC 2023 • Auteur : CENB 2023





Les Conservatoires en action

Toujours plus de pâturage pour préserver les pelouses calcaires

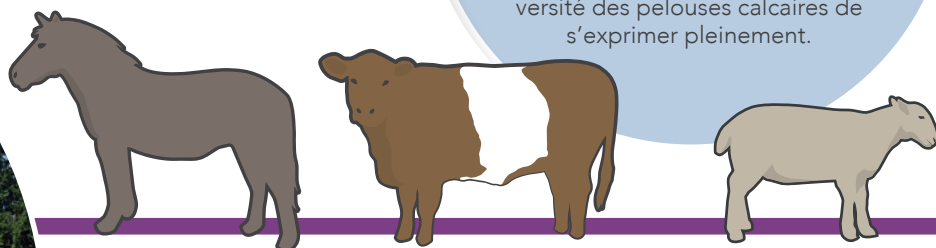
Nous vous en avons parlé dans le numéro 52, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont répondu ensemble à l'appel à projets MobBiodiv', lancé en 2020 par l'Office français de la biodiversité, afin de déployer en 2021 et 2022 du pastoralisme sur les pelouses calcaires de deux territoires ciblés. Après deux ans de mise en œuvre, l'heure du bilan a sonné !

Pourquoi tant vouloir préserver les pelouses calcaires ?

Ces étendues d'« herbes » présentes sur les collines et coteaux calcaires bien exposés au soleil recèlent **une faune et une flore spécifiques et riches**. Autrefois « entretenues » par pâturage puis progressivement délaissées, **les pelouses calcaires se sont naturellement embroussaillées** au fil du temps. **La biodiversité typique de ces milieux naturels est donc en péril !** Certaines espèces sont déjà considérées comme rares, voire désormais protégées.

Des « tondeuses » écologiques

Les vaches, ânes, chevaux et moutons, œuvrent de façon écologique, économique et durable à la restauration et l'entretien des pelouses calcaires. En mangeant les jeunes buissons et en piétinant le sol, ces animaux luttent contre une progression trop importante des arbustes, permettant ainsi à la biodiversité des pelouses calcaires de s'exprimer pleinement.



Pour en savoir plus sur les pelouses calcaires et leur préservation, vous pouvez visionner les deux vidéos conçues par le Conservatoire de Bourgogne dans le cadre de ce projet et disponibles via les liens suivants :

- « Les pelouses calcaires, des milieux à préserver » : bit.ly/pelouses-calcaires
- « Le retour du pâturage sur les pelouses calcaires » : bit.ly/paturage-pelouses

Les vaches sont précieuses pour entretenir les pelouses sèches, comme ici en Petite Montagne dans le Jura.
T. Morvan - CEN Franche-Comté

Pari réussi pour le Conservatoire de Bourgogne !

Après avoir identifié sur **les Côtes et l'Arrière-Côte de Beaune et Dijon** des pelouses calcaires communales menacées d'embroussaillage, **le Conservatoire de Bourgogne y a fait pâturer son propre troupeau** dans le cadre de **conventions de partenariat** avec les collectivités. Pour chaque pelouse calcaire pâturée, une évaluation de son état a été réalisée avant et après la venue du troupeau afin de **mesurer son impact sur la végétation** et la réussite de l'action.

Restaurer des pelouses calcaires communales à l'aide du troupeau du Conservatoire de Bourgogne avait vocation à susciter l'intérêt des agriculteurs locaux afin qu'ils prennent le relais et à redynamiser ainsi ces espaces agricoles abandonnés.

Bilan des deux années du projet côté Bourgogne en quelques chiffres



- **2921 ha** de pelouses calcaires communales présents sur le territoire ciblé dont **842 ha** déjà gérés par le Conservatoire de Bourgogne
- **7 communes** concernées par le pâturage du troupeau
- **54 ha** pâturés dont **18 ha** pâturés les deux années

- **336 jours** de pâturage par le troupeau

- **Au moins 3 pelouses communales** remises en pâturage en 2023 ou 2024 par des agriculteurs locaux

- **8 ha** de pelouses calcaires en projet de labellisation **Espaces naturels sensibles**



Objectif atteint pour le Conservatoire de Franche-Comté !

Le Conservatoire de Franche-Comté s'est associé à Jura Nature Environnement et à Terre d'Émeraude Communauté pour **mieux connaître les pelouses calcaires du Revermont et de la Petite Montagne**, vastes territoires riches en pelouses calcaires emblématiques du Sud Jura. Ce travail a aussi permis de **développer la mise en place du pâturage extensif en rencontrant les propriétaires** des parcelles, notamment les communes, et **les éventuels exploitants de troupeaux** utiles à l'entretien de ces milieux naturels.

Un état des lieux de différentes expériences d'entretien de ces milieux naturels par le pâturage a permis aux partenaires de synthétiser les atouts et les menaces liés à de tels projets. De nouveaux projets pourront ainsi bénéficier de ces apprentissages.

Bilan des deux années du projet côté Franche-Comté en quelques chiffres



- **Inventaires finalisés sur 127 communes** (sur les 146 de la zone)
- **2723 ha** supplémentaires de pelouses calcaires recensés
- **1411 ha** de pelouses calcaires concernés par du **pastoralisme**, en cours ou à venir (l'objectif initial était de 30 ha minimum !) dont :
- **55 ha** conventionnés avec le Conservatoire de Franche-Comté

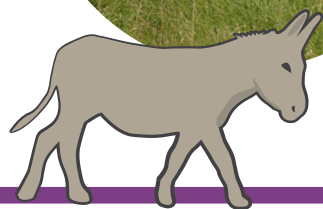
- **173 ha** labellisés **Espaces naturels sensibles**

- **31 communes** accompagnées pour la gestion de leurs pelouses calcaires

- **59 sites** ont bénéficié de conseils dont **37** avec un accompagnement poussé

- **50 élus** du territoire sensibilisés aux enjeux des pelouses calcaires lors de visites de sites

- **Un plan d'actions** proposé pour le pâturage sur la base de 25 ans d'expérience



Pour en savoir plus

- **Hélène GERVAIS**

Coordinatrice cellule territoriale Côte-d'Or
Chargée de projets Biodiversité
helene.gervais@cen-bourgogne.fr

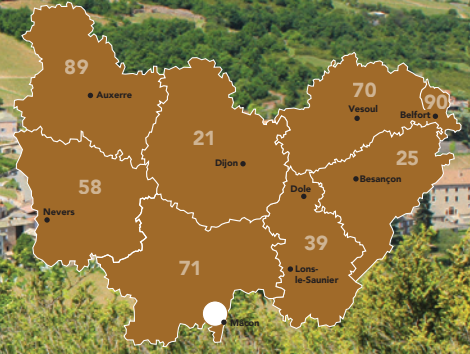
- **Benjamin MERCIER**

Responsable du Pôle territorial Jura
benjamin.mercier@cen-franche-comte.org

MobBiodiv' se termine mais il reste encore beaucoup à faire pour la préservation des pelouses calcaires. Forts de la réussite de ce projet, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté et leurs partenaires vont continuer sur leur lancée !



La Roche de Solutré vue des pelouses du Mont de Pouilly (71)
S. Gomez - CEN Bourgogne



Les Conservatoires en action

Le dérèglement climatique, un défi pour la gestion des espaces naturels

Face au dérèglement climatique en cours, Réserves naturelles de France a initié le projet Natur'Adapt afin d'aider les gestionnaires d'espaces naturels protégés à intégrer ce nouveau paramètre dans leurs pratiques de gestion. 21 aires protégées ont ainsi été sélectionnées en France pour une étude, dont le site classé des Monts du Mâconnais et des Roches de Solutré-Pouilly et Vergisson, géré par le Grand site de Solutré et le Conservatoire de Bourgogne.

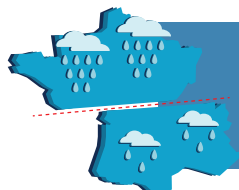


Un projet collectif pour adapter la protection de la nature

Ce projet européen vise à intégrer les enjeux climatiques dans la gestion des espaces naturels en animant une communauté d'experts, en mettant en œuvre l'adaptation et en apportant aux gestionnaires des outils méthodologiques. Pour en savoir plus : naturadapt.com

Le dérèglement climatique, une réalité

Nul ne peut aujourd'hui l'ignorer, un dérèglement climatique s'opère et **des premiers impacts directs sur les milieux naturels et les espèces** sont déjà observés en France et en Europe*.



Diminution des précipitations hivernales au Sud et augmentation au Nord (en France)

En réponse à ce dérèglement climatique, des **activités humaines se modifient**, engendrant des **impacts indirects sur la nature** : augmentation de la fréquentation des espaces naturels pour trouver de la fraîcheur, construction de digues sur le littoral pour éviter les submersions, etc.



Le 1^{er} janvier 2015, 368 espèces de plantes étaient en fleur contre une vingtaine 50 ans auparavant.

À l'avenir, ces impacts vont s'intensifier, d'autres peuvent aussi survenir. **Des espèces et milieux naturels pourront à terme disparaître ou apparaître**, bouleversant ainsi les équilibres. Il est donc nécessaire de s'y préparer !



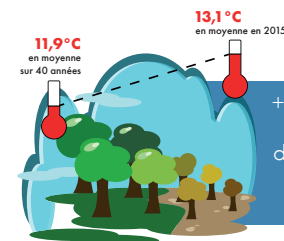
17% des cours d'eau asséchés en été (sur les 3271 stations d'observation en septembre 2016)



-15 jours de gel depuis 1961 (en Lorraine)



6 jours en moyenne de décalage des dates de migration (dates d'arrivée des oiseaux migrateurs en France) entre 1984 et 2017



+1,2°C en moyenne au sein de la Forêt de la Massane dans les Pyrénées-Orientales

* Données issues de la plaquette « L'indispensable adaptation - Intégrer les enjeux du changement climatique dans la gestion des espaces naturels protégés » et du guide méthodologique « Démarche d'adaptation au changement climatique Natur'Adapt » (Cahier RNF, Février 2023)

Une étude pour prédire le climat futur du Mâconnais

Le Conservatoire de Bourgogne participe depuis 2021 au projet Natur'Adapt en travaillant sur **les pelouses calcaires du site classé des Monts du Mâconnais**, situées à la croisée des climats continentaux, océaniques et des influences méridionales issues du couloir rhodanien. **Une analyse du climat passé, présent et futur** au sein de ce territoire a d'abord été réalisée, basée sur l'évolution de plusieurs paramètres climatiques structurants pour la végétation comme l'augmentation des températures, des vagues de chaleur, la probabilité des incendies, etc. Il en ressort que **le climat du Mâconnais pourrait se rapprocher d'ici quelques décennies du contexte climatique actuel de Montélimar !** Ce diagnostic dit « de vulnérabilité et d'opportunité » vise ensuite à **prévoir le devenir d'une quinzaine de milieux naturels, espèces, processus écologiques et activités humaines** en fonction des évolutions climatiques afin de dresser le potentiel portrait du territoire dans le climat de demain.



1 Le Silène d'Italie a été choisi comme espèce à suivre car le changement climatique pourrait le favoriser de plus en plus dans le Mâconnais.
F. Jeandenand - CEN Bourgogne

Les prémices du changement climatique dans le Mâconnais

Divers paramètres ont été comparés entre les périodes 1961-1990 et 1981-2010 et les résultats parlent d'eux-mêmes !

+ **1,4°C en moyenne par an** (augmentation plus importante en juin : + 2,1°C)
Une rupture climatique est observée depuis 1987-1988 avec une augmentation brutale des températures moyennes annuelles marquant le passage à un climat régional plus chaud.

+ **7 jours de forte chaleur par an**

+ **15 jours estivaux** soit 2 semaines en plus en 50 ans

+ **50 mm de précipitations** mais :

- Baisse généralisée des débits des cours d'eau malgré des précipitations constantes
- Baisse du nombre de jours de percolation dans les sols (au cours desquels s'effectue la recharge des nappes souterraines)
- Augmentation du nombre de jours de stress hydrique pour la végétation

Pour en savoir plus sur cette étude menée dans le Mâconnais

<https://naturadapt.com/groups/communaute/documents/490/get>

S'adapter au changement climatique, c'est l'anticiper, réduire ses effets préjudiciables sur les milieux naturels et la société et exploiter ses effets bénéfiques.



2 Des moutons pâturent les pelouses calcaires du Monsard à Bussières (71).
G. Aubert - CEN Bourgogne

Place au plan d'adaptation !

Hausse des températures, variations importantes des précipitations selon les saisons, sécheresse superficielle des sols, augmentation des événements météorologiques extrêmes, voici ce à quoi le territoire des Monts du Mâconnais va devoir s'adapter et par conséquent le Conservatoire de Bourgogne en tant que gestionnaire de milieux naturels ! Ce dernier réfléchit dès à présent, et en lien avec ses différents partenaires (Office national des forêts, Grand site de Solutré) à **comment ajuster la gestion des pelouses calcaires et des forêts**, vulnérables et aux capacités d'adaptation limitées, **mais aussi l'accueil des publics ainsi que les activités de pleine nature** à proposer.

Notons que certaines mesures figurant dans le document de gestion du site répondent déjà en partie à ces problématiques même sans intégrer pleinement la question du changement climatique. Il s'agira donc de renforcer ou d'**adapter certaines opérations** pour la prendre en compte.

Le dérèglement climatique, engendré par les activités humaines depuis plusieurs siècles, nous contraint donc aujourd'hui à nous adapter mais aussi à œuvrer pour atténuer ces changements en partageant tous et vite les solutions !

Pour en savoir plus

• **Samuel GOMEZ**
Responsable de la Cellule scientifique et technique
samuel.gomez@cen-bourgogne.fr

Objectif de ce nouveau LIFE : conserver l'eau et le carbone dans les tourbières du massif du Jura.
E. Durr - PNR du Haut-Jura

Les Conservatoires en action

Un second programme LIFE pour préserver les tourbières jurassiennes

Entre 2014 et 2021, un premier programme LIFE (l'Instrument financier pour l'environnement) sur les tourbières du Jura, porté par le Conservatoire de Franche-Comté et ses partenaires, a déjà permis de réhabiliter 55 tourbières. Les gestionnaires estimant que 100 autres sites environ méritaient eux aussi de faire l'objet de travaux, la construction d'un second programme a été initiée dès 2020.

L'ambitieux programme LIFE* Climat tourbières du Jura

Lors du montage de ce nouveau programme, une étude préalable a conduit à la sélection de **70 tourbières prioritaires pour des mesures de réhabilitation** et de **22 sites en réserve**. Alors que le premier programme visait la réhabilitation de milieux naturels tourbeux et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire*, la clé d'entrée du second est **la préservation des stocks de carbone** présents dans les tourbières. Malgré cette différence d'approche, les travaux mis en œuvre seront globalement les mêmes et axés sur la **réhabilitation hydrologique** de ces sites : neutralisation de 36 km de fossés de drainage, réhabilitation de 27 ha d'anciennes fosses d'extraction de tourbe, restauration de 18 km de cours d'eau, etc. Une **étude de l'impact des prélèvements d'eau potable** sur quatre tourbières du massif sera aussi menée et des solutions alternatives proposées si nécessaire.

* Programme LIFE : programme européen de financement dédié au soutien de projets innovants dans les domaines de l'environnement et du climat

* Milieu naturel ou espèce d'intérêt communautaire : reconnu(e) comme faisant partie de notre patrimoine naturel commun à nous, européens

Les tourbières ont été exploitées jusque dans les années 60 pour leur tourbe servant au chauffage domestique. Cette exploitation, accompagnée d'autres atteintes visant à leur valorisation économique (rectification de cours d'eau, plantations, etc.), ont fortement impacté leur fonctionnement hydrologique.

Un panel d'actions de suivis, de communication et de sensibilisation, est également prévu tout au long du programme.

Les autres bénéficiaires du programme sont l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'EPAGE Doubs Dessoubre et les Amis de la Réserve naturelle du Lac de Remoray.

Préserver les tourbières pour limiter le changement climatique

Les milieux tourbeux apportent **de nombreux services à la nature mais aussi aux Hommes** : filtration, épuration et régulation des eaux, réservoirs de biodiversité, archives scientifiques, paysages remarquables, etc. Mais les tourbières sont surtout connues comme étant **d'importants pièges à carbone** : représentant seulement 3% des terres émergées, **elles stockent à elles seules le tiers du carbone total des sols soit 75% de tout le CO₂ contenu dans l'atmosphère !** Il s'agit donc de l'écosystème terrestre avec la plus forte densité de carbone stocké, devant les forêts. L'accumulation de carbone sous forme de tourbe étant très lente, l'urgence est d'éviter le déstockage du carbone déjà accumulé en empêchant l'assèchement des tourbières et la minéralisation de la tourbe.

Débuté le 1^{er} septembre 2022, ce programme est prévu sur sept ans. Souhaitons que son bilan soit aussi positif et remarquable que le premier !

Pour en savoir plus

• **Émilie CALVAR**
Coordinatrice du programme LIFE Climat tourbières du Jura
emilie.calvar@cen-franche-comte.org

C'est à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides du 2 février dernier, qui avait pour thème « Il est urgent de restaurer les zones humides ! », que le programme a été officiellement lancé aux Fontenelles (25) en présence de 130 participants.
E. Bunod - CEN Franche-Comté



Visite de la Réserve Naturelle Régionale des Mardelles de Prémery (58) lors de l'Assemblée générale du Conservatoire de Bourgogne
V. Tep - CEN Bourgogne



L'Assemblée générale du Conservatoire de Bourgogne s'est déroulée le matin à la mairie de Prémery (58). - O. Girard - CEN Bourgogne

Les temps forts

Retour sur l'Assemblée générale (58)

C'est dans la Nièvre, et plus précisément à **Prémery**, que s'est tenue le **10 juin dernier** la **37^e Assemblée générale** de notre association. Les **55 personnes présentes** (adhérents, administrateurs, salariés et partenaires) ont assisté le matin à la présentation du rapport moral du Président, des rapports d'activités et financier par l'équipe salariée, le tout suivi de l'élection des nouveaux administrateurs et administratrices.

Après une pause méridienne conviviale, **deux visites** étaient proposées mettant à l'honneur le site conservatoire des **pelouses des Côtes d'Orge à Chaulgnes** et la **Réserve Naturelle Régionale des Mardelles de Prémery**, gérée par l'Office national des forêts. Merci à l'ensemble des participants ainsi qu'à la commune de Prémery pour son chaleureux accueil et rendez-vous l'année prochaine dans l'Yonne pour la 38^e Assemblée générale !

Une inauguration à venir au Marais du Côneis - Alain Chiffaut (21)

Lors de sa Commission Permanente du 5 juin dernier, le **Conseil départemental de Côte-d'Or a labellisé le Marais du Côneis-Alain Chiffaut au titre des Espaces naturels sensibles (ENS)**. Cette propriété historique du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne depuis 1991, située à Bure-les-Templiers, devient ainsi le **13^e ENS de Côte-d'Or**.

Cette labellisation s'inscrit dans la politique départementale de protection des sites remarquables par leurs qualités écologiques, paysagères et environnementales, et vient renforcer le partenariat entre le Département et le Conservatoire de Bourgogne, qui gère, en plus du Marais du Côneis-Alain Chiffaut, cinq autres ENS en Côte-d'Or : le Cirque de la Coquille à Étalante, le Marais tufeux de Saint-Germain-le-Rocheux, l'Étang de Marcenay, les Pelouses et combes de la Vallée de l'Ouche et les Sources et cascades du Crodin.

Le rendez-vous est donné à Bure-les-Templiers au printemps 2024 pour inaugurer officiellement ce nouvel Espace naturel sensible !

2 La Gentiane pneumonanthe est l'une des plantes protégées au niveau régional observable sur le marais.
O. Girard - CEN Bourgogne

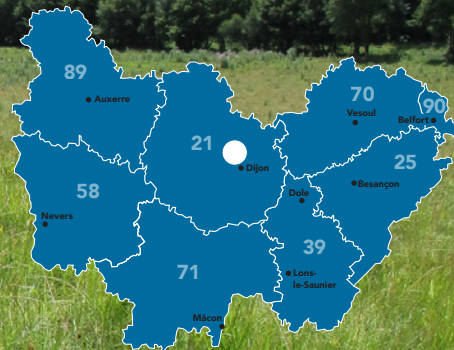


Le site internet fait peau neuve

La technologie est en constante évolution et nous en avons eu encore une fois la preuve avec notre site internet. Après six années de bons et loyaux services, celui-ci a eu besoin d'une **importante mise à niveau technique**. C'était donc l'occasion de travailler également sur l'**aspect graphique** avec l'agence dijonnaise Propulse à qui nous avons confié ce projet. Malgré cette **nouvelle mise en forme**, vous ne serez pas dépaysés : vos rubriques habituelles sont bien là, tout comme la possibilité de renouveler votre adhésion en ligne, de manière simple et sécurisée. Merci d'être toujours aussi nombreux à visiter le site internet du Conservatoire de Bourgogne (www.cen-bourgogne.fr) qui sera régulièrement enrichi afin de vous proposer nos dernières actualités ainsi que des contenus variés et innovants.

1 Le Marais du Côneis-Alain Chiffaut a été aménagé pour sa découverte par le Conservatoire de Bourgogne.
O. Girard - CEN Bourgogne





Au cœur des sites conservatoires

Un écrin de verdure pour l'Azuré de la Croisette

À Lusigny-sur-Ouche (21), l'eau jaillit de toutes parts et pelouses ou prairies verdoyantes habillent le paysage. À l'amont du village, les sept sources de l'Ouche se réunissent en un cours d'eau dont la course a façonné l'ouverture de la vallée dans le calcaire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne suit depuis 2014 les richesses des prairies de la source de l'Ouche, notamment un petit papillon, l'Azuré de la Croisette.

Des prairies au patrimoine naturel reconnu

Enclavé dans une forêt, le site des Prairies de la source de l'Ouche présente d'abord des **prairies inondables de bord de cours d'eau**, puis **un faciès de pelouse calcaire** sur le début du coteau. Ces prairies de Lusigny-sur-Ouche sont connues des botanistes et lépidoptéristes* locaux depuis de nombreuses années. Des données de la fin du 19^e siècle recensent notamment la **Gagée jaune**.

Milieux prairiaux, marais et pelouses, s'étagent ensuite le long de la vallée, où le Conservatoire de Bourgogne accompagne depuis une trentaine d'années la gestion de quatre sites.

* Lépidoptériste : spécialiste des lépidoptères, c'est-à-dire des papillons

Le surprenant cours de l'Ouche

L'Ouche prend sa source à Lusigny-sur-Ouche, au sud du département de la Côte-d'Or. Contrainte par l'Arrière-côte dijonnaise, elle n'a pu rejoindre la Saône directement à l'est. Elle remonte donc au nord jusqu'à atteindre la plaine de Dijon, avant de reprendre la direction du sud pour se jeter dans la Saône.



1

1 La Gagée jaune, petite plante forestière printanière protégée sur le territoire national, comptait un peu moins d'une centaine de pieds sur le site au dernier recensement de 2018.
G. Doucet - CEN Bourgogne

2 Aconit tue-loup
G. Doucet - CEN Bourgogne

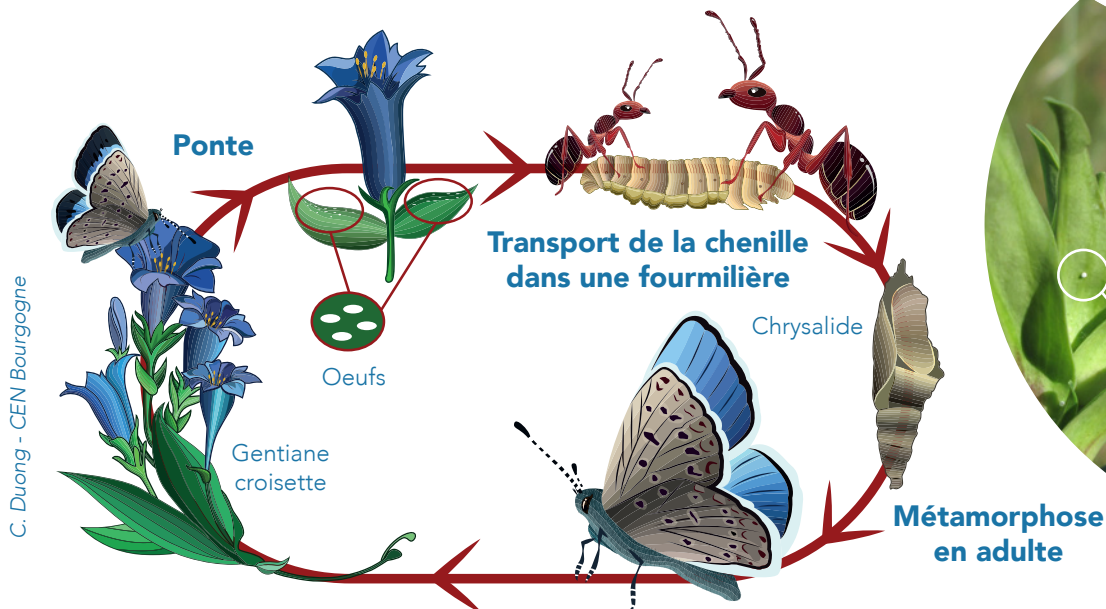
3 Orchis incarnat
G. Doucet - CEN Bourgogne



L'Azuré de la Croisette, un papillon au cycle de vie particulier

Le site est historiquement connu pour la présence de la **Gentiane croisette** et de son azuré, papillon de jour généralement dépendant de cette plante pour réaliser son cycle de vie... mais pas que ! L'**Azuré de la Croisette** a en effet la particularité d'être myrmécophile*, c'est-à-dire qu'il a besoin des fourmis (mais pas n'importe lesquelles) pour survivre. Après avoir abandonné sa plante-hôte dont elle a grignoté les boutons floraux, la chenille tombée au sol imite chimiquement l'odeur des larves de fourmis du genre *Myrmica* dans l'espoir d'être repérée par des ouvrières puis transportée dans une fourmilière. Là, elle sera nourrie par ses « adoptantes » (ou se délectera d'œufs et de jeunes larves de fourmis !) jusqu'à la fin de son développement.

* *Myrmécophile* (littéralement « qui aime les fourmis ») : terme appliqué principalement aux insectes qui vivent au sein de fourmilières, parmi les fourmis



D'après « État des populations d'Azuré de la Croisette en Champagne Ardenne » - CEN Champagne Ardenne 2016

À proximité, sur la commune d'Aubaine, le site conservatoire des Moingeottes compte une cinquantaine de pieds de Gentiane croisette et abrite aussi une petite population d'Azuré de la Croisette. Site à vocation agricole, il est pâturé avec les conseils du Conservatoire de Bourgogne et des animateurs du site Natura 2000.



Des vaches au secours du papillon

La conservation de l'**Azuré de la Croisette**, protégé en France, est un enjeu majeur sur le site. Un **partenariat agricole** a permis la restauration d'une prairie en 2016, avec réduction de l'embroussaillage puis mise en place d'un **pâturage bovin**.

En 2018, suite aux travaux, les résultats étaient déjà appréciables : des pontes d'Azuré de la Croisette ont été dénombrées sur la plupart des pieds de gentiane, avec plus d'une centaine de pieds recensés lors de ce dernier inventaire. Cette année, des vaches reviendront pâturer les vertes prairies du site.

Un site empreint d'histoire et de culture

Divers patrimoines et anecdotes soulignent la particularité de ce site. La présence d'un **ermitage** et d'**aménagements au niveau des sources** témoigne de leur culte historique et de leur importance pour la population par le passé. Aujourd'hui, **deux sentiers de randonnée** croisent le site dont l'un permet notamment de remonter jusqu'à la **cavité forestière qui a caché des maquisards** durant la Seconde guerre mondiale. Notons également que Michel TOURNIER, qui écrit « Vendredi ou les limbes du Pacifique » en 1967, a passé une partie de son enfance aux environs immédiats des sources, à Lusigny-sur-Ouche.

Si l'Azuré de la Croisette est devenu emblématique des prairies de la source de l'Ouche, ces dernières sont susceptibles d'abriter d'autres espèces de papillons remarquables, non revues depuis 2010, comme le Damier de la Succise. La révision du plan de gestion du site permettra de reprendre cette dynamique d'inventaire et de gestion. Affaire à suivre !

Le plan de gestion de l'Entité cohérente de gestion* des Pelouses et prairies de la vallée de l'Ouche, intégrant le site des Prairies de la source de l'Ouche, sera révisé cette année : l'occasion de faire le point sur les actions de préservation déjà mises en œuvre et d'en programmer de nouvelles pour les dix prochaines années.

* Entité cohérente de gestion (ECG) : par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en ECG et font l'objet d'un seul et même document de gestion

Pour en savoir plus

• Camille DELAPLACE

Chargée d'études Agro-environnement
camille.delaplace@cen-bourgogne.fr



Au cœur des sites conservatoires

Une étendue de sable unique en Franche-Comté

À Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur (70), des terrasses sableuses occupent quelques discrets hectares oubliés au milieu des cultures et de quelques prairies alluviales*. Cette ancienne carrière de sable, bien que dégradée, abrite encore des plantes et insectes exceptionnels, préservés depuis 1999 par le Conservatoire de Franche-Comté en lien avec la commune et les acteurs locaux.

Des sables originaux pour une biodiversité originale

Issus de l'érosion de l'amont du bassin versant de la Saône lors de la fonte des glaciers du Rissien il y a de cela 115 000 à 130 000 ans, **ces sables affleurants ont été déposés par la rivière. Siliceux donc acides**, ils créent des conditions particulières : sol peu compact au pH acide, aéré, drainant, retenant peu l'eau en surface. Les plantes et animaux qui s'y développent sont donc particulièrement bien adaptés et très rares en Franche-Comté. Citons notamment le **Crapaud calamite** et des oiseaux tels le **Guêpier d'Europe** nichant dans les fronts de sable.

* Alluviale : installée sur des dépôts de sédiments (ou alluvions) d'un cours d'eau

Des guêpes et abeilles à foison

La vaste étendue de sol sableux et peu végétalisé attire **différentes espèces de guêpes et d'abeilles solitaires** qui ont la particularité de nicher dans les sables. Une étude réalisée en 2021 par l'Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté a permis d'en détecter **125 espèces sur le site** (73 de guêpes et 52 d'abeilles) dont **7 nouvelles espèces pour la région**. La moitié d'entre elles sont fouisseuses, donc intimement liées aux sols meubles pour se reproduire, et un cinquième sont parasites d'autres espèces fouisseuses et en dépendent pour accomplir leur cycle de vie.

1 Le Crapaud calamite trouve refuge dans les sables dans lesquels il s'enfouit lorsqu'il n'est pas dans la mare ou autres zones d'eau proches du site.
C. Henniaux - CEN Franche-Comté

2 Le Guêpier d'Europe creuse des galeries dans les fronts de sable pour y faire son nid.
M. Paris - CEN Franche-Comté



Belles des sables



Des plantes très rares en Franche-Comté, la **Gagée des prés** (uniquement présente sur ce site) et la **Gagée des champs** (seules deux stations connues), trouvent sur ces sables des conditions de vie idéales. Ces pelouses sableuses acides sont également propices à d'autres espèces rares, protégées et/ou menacées d'extinction en Franche-Comté, comme la **Jasione des montagnes**, très abondante sur le site, ou encore la **Cotonnière jaunâtre**, la **Cotonnière des champs**, la **Cotonnière vulgaire**, le **Séseli annuel**, le **Trèfle strié** et la **Gnavelle vivace**.

C'est au niveau d'une culture de maïs à gibiers gérée jusqu'en 2019 par l'Association de chasse communale agréée (ACCA), partenaire du Conservatoire de Franche-Comté, que les gagées se sont maintenues sur le site. Les « contraintes » agricoles requises pour les favoriser ne correspondant pas à ses objectifs (densité et hauteur du maïs), l'ACCA a cessé de gérer cette culture. Pour continuer à préserver les gagées (et pour favoriser d'autres espèces liées aux moissons dites « messicoles »), le Conservatoire de Franche-Comté a mis en place en 2022-2023 une culture expérimentale de triticales (période et profondeur du travail de sol adaptées, pas de fertilisation). Céréale fourragère, elle sera valorisée en foin vert, en foin sec, ou en paille, et les chaumes seront pâturées par les brebis qui entretiennent les pelouses sableuses du site.

Des actions de préservation en marche

Tout ceci serait parfait si la dynamique naturelle de la végétation ne menaçait pas de faire disparaître à terme la biodiversité exceptionnelle liée à ce milieu ouvert.

Des interventions de débroussaillage et une gestion par pâturage sont donc nécessaires pour freiner la pousse et les rejets des genêts, ronces, robiniers et pins. C'est à l'aide d'un éleveur de brebis du village que les pelouses sur sable sont « entretenues » tous les ans depuis 2019, et ce, entre début mai et mi-août. Des **aménagements pour favoriser certaines espèces** ont également été réalisés comme la restauration de fosses de sable pour les insectes sabulicoles* et la création d'une mare pour les amphibiens.

* *Sabulicole* : qui creuse des galeries dans les sables



Des comptages annuels réalisés au printemps avec l'aide de bénévoles ont montré que les floraisons des gagées sont très fluctuantes d'une année sur l'autre :

de 3 à 200 pieds fleuris pour la Gagée des champs et de 50 à 4 500 pieds fleuris pour la Gagée des prés. Elles sont de plus sensibles à la concurrence avec les hautes herbes poussant à la même époque.



Vous l'aurez compris, les sables de Quiteur sont tout à fait exceptionnels ! C'est pourquoi le site est valorisé lors de sorties et animations nature et au travers d'un panneau pédagogique situé à l'entrée.

3 La Jasione des montagnes pousse sur des secteurs ensoleillés aux sols secs et sablonneux. M. Paris - CEN Franche-Comté

4 La Gagée des prés, protégée en France, pousse de fin mars à début avril. C. Henniaux - CEN Franche-Comté

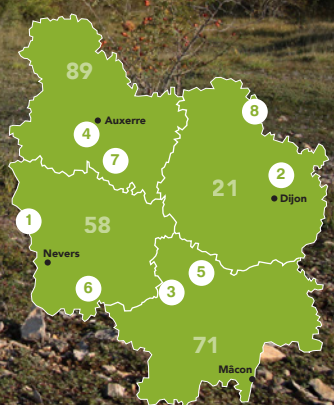
5 La Cicindèle hybride est un coléoptère lié aux endroits sablonneux. J. Carminati

6 L'Hylaeus à gastre rouge, petite abeille solitaire, nidifie dans les sols meubles. J. Carminati

Pour en savoir plus

• **Clément HENNAUX**
Chargé de missions

clement.henniaux@cen-franchecomte.org



1

L'Orme lisse, arbre plutôt rare des bords de cours d'eau, est encore bien représenté et en bonne santé au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (58).
F. Mikol

Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1

Un suivi de l'Orme lisse sur les bords de Loire (58)

Afin de mieux appréhender la répartition, l'abondance et l'état sanitaire* du rare **Orme lisse** au sein de la **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire**, et ainsi estimer le caractère naturel des boisements, un échantillon aléatoire d'une quarantaine d'hectares de forêts a été prospecté au cours du printemps. **Près de 300 Ormes lisses ont ainsi été géolocalisés et mesurés** : plus du tiers de ces arbres dépassent les 10m et certains atteignent même la taille respectable de 30m. Ces données permettront d'**estimer la population dans l'ensemble des forêts de la réserve naturelle** ainsi que les milieux qui sont les plus favorables à cette essence.

* L'Orme lisse est menacé par la graphiose, maladie causée par un champignon microscopique faisant des dégâts irréparables sur les ormes depuis des décennies.

2

Un nouveau plan de gestion pour les Pelouses de la Tille (21)

Les sites du **Mont de Marcilly**, du **Petit clocher** et des **Pelouses d'Épagny et Savigny-le-Sec**, sont désormais dotés d'un **nouveau plan de gestion** pour la période 2023-2032 ! Intégrés dans l'Entité cohérente de gestion* des Pelouses de la Tille, entre Epagny et Is-sur-Tille, ils se composent d'une quinzaine d'hectares de pelouses calcaires et de milieux secs et rocheux. **Pastoralisme, suivis scientifiques** de la flore et des papillons, mais aussi **amélioration de l'accueil du public pour la découverte de la nature**, seront les priorités du Conservatoire de Bourgogne pour les dix années à venir. **Une aire terrestre éducative*** devrait aussi être créée sur le site du Petit clocher en 2024.

* Entité cohérente de gestion : cf. définition page 11
* Aire terrestre éducative : petit territoire naturel géré de manière participative par des élèves, encadrés par un enseignant et un acteur de l'éducation à l'environnement, dans le cadre d'un projet pédagogique et écocitoyen

Le Conservatoire gagne du terrain

- + 0,48 ha de bois acquis au sein de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71)
- + 1,5 ha au niveau de l'ancienne carrière à chauves-souris de la Cave des Espagnols à Bailly (89) (bail emphytéotique)
- + 1,7 ha de bois acquis* sur les Marcineries à Treigny (89)
- + 0,7 ha acquis* sur la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan (58)
- + 1,8 ha conventionnés sur la Pelouse du Sentier des vaches à Bouilland (21), site à Gentiane croisettes
- + 9 ha d'une ancienne peupleraie à Beugnon (89), accueillant notamment des Cigognes blanches nicheuses, via un bail emphytéotique (nouveau site).

* Acquisition financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et/ou l'Union européenne (Fonds européen de développement régional)

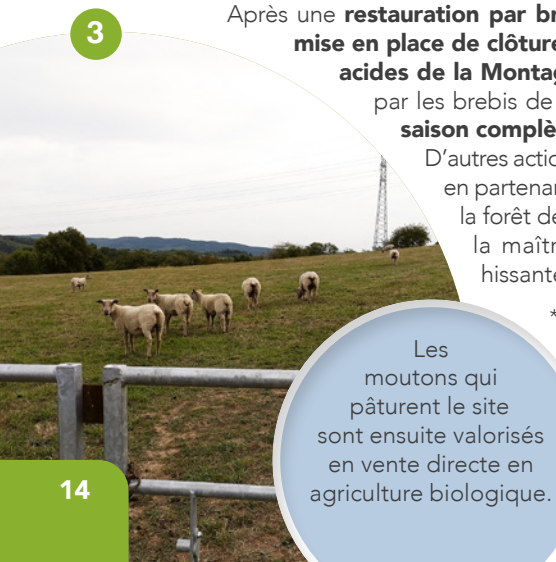
3

Le pâturage et l'élevage extensifs au service de la biodiversité à Dettey (71)

Après une **restauration par broyage avec export de la végétation** et la **mise en place de clôtures sur plus de 10 ha**, les **pelouses et landes acides de la Montagne de la Chaîne** sont pâturées cette année par les brebis de l'EARL Guillemot. 2023 marque la **première saison complète de pâturage extensif*** sur ce site.

D'autres actions menées par le Conservatoire de Bourgogne en partenariat avec l'éleveur et le Lycée de la nature et de la forêt de Velet se poursuivent également, notamment la maîtrise des Robiniers faux-acacia, espèce envahissante, à proximité des zones restaurées du site.

* L'élevage extensif consiste à adapter le nombre d'animaux à la surface à pâturer afin de respecter les capacités naturelles des terrains.



Les moutons qui pâturent le site sont ensuite valorisés en vente directe en agriculture biologique.

3 Le troupeau de brebis qui pâture le site de la Montagne de la Chaîne
A. Poirel - CEN Bourgogne

Découvertes naturalistes

Des insectes intéressants ont été recensés ce printemps sur les pelouses calcaires du Plateau de Chenôve et Marsannay-la-Côte (21) : le **Tétrix des larris**, un criquet, **Sciocoris cursitans**, une punaise (observée seulement 7 fois dans le département), et **Xerocnephasia rigana**, un papillon lié à l'Anémone pulsatille.



Sciocoris cursitans
G. Doucet - CEN Bourgogne

4 Coléoptères et syrphes, de précieux indicateurs

Le Conservatoire de Bourgogne utilise depuis quelques années déjà les **coléoptères aquatiques** et **ceux liés au bois mort**, mais aussi les **syrphes**, comme **indicateurs du bon fonctionnement des milieux naturels**. Ils sont cette année encore au centre des attentions ! C'est Laurie, apprentie en alternance au Conservatoire de Bourgogne, qui a été missionnée pour récolter selon des protocoles bien précis ces fameux insectes au sein des réserves naturelles gérées par l'association et de mares créées ou restaurées dans l'Yonne. Une fois identifiées, ces petites bêtes apporteront une mine d'informations sur les milieux naturels dans lesquels elles ont été prélevées !



4

4 Mise en place d'un piège à interception sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc
C. Foutel - CEN Bourgogne

5 Un nouveau site Natura 2000 à animer (71)

Plus de 20 ans après sa désignation en Natura 2000, le site «**Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi**», situé notamment sur les communes d'Auxy, Morlet, Saint-Emiland, Saint-Martin-de-Commune, Sully, Tintry, va **être animé*** pour les trois prochaines années par le **Conservatoire de Bourgogne en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Bourgogne**, et ce, pour le compte de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, structure porteuse du site. Ces **375 ha de milieux forestiers humides et aquatiques et de prairies** seront préservés par le biais de contrats Natura 2000 de restauration de milieux ou de mise en place d'îlots de sénescence* en lien avec les propriétaires publics et privés.



5

5 Le site du barrage du Pont du Roi
A. Poirel - CEN Bourgogne

6 Grues cendrées
F. Croset

7 Moutons d'un éleveur partenaire pâturant la Côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure (89)
G. Legras - CEN Bourgogne

8 Les femelles de Damier du frêne pondent des centaines d'œufs sur le revers des feuilles de frênes, qui donneront des chenilles en juillet. Avant l'hiver, ces dernières sont grégaires et tissent des nids de soies.
G. Doucet - CEN Bourgogne

* Animer un site Natura 2000, c'est mobiliser les différents acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions bien définies, soutenues techniquement et financièrement par le dispositif Natura 2000

* Îlot de sénescence : surface forestière volontairement abandonnée à une évolution naturelle afin de favoriser la biodiversité liée aux vieilles forêts et au bois mort

6 En passant par la Loire bourguignonne (58)

Chaque automne, les **Grues cendrées** survolent le **Val de Loire** et la **Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne** lors de leur migration pour rejoindre les terres du sud-ouest de l'Europe ou de l'Afrique, où l'hiver est plus clément. Mais la réserve naturelle peut être plus qu'une étape durant leur long voyage. En effet, certaines grues décident finalement d'y installer leurs quartiers d'hiver. Ainsi, d'année en année, **les effectifs de Grues cendrées hivernant au sein de la réserve naturelle ne cessent de croître** et ont atteint le **nombre record de 5800 individus cet hiver 2022-2023**.



6

7 Pâturage à gogo sur les "Pelouses de l'Yonne et de la Cure" (89)

Cette année, **cinq sites de pelouses calcaires ont été pâturés au printemps** afin d'éviter leur colonisation par les arbres et arbustes. Non loin du Rocher du Saussois, deux moutons, trois boucs nains, deux brebis et leurs agneaux, ont pâturé sur le **Rocher du Renard** (Merry-sur-Yonne) entre le 22 mars et le 4 avril. Sur la **Côte de l'étang** (Voutenay-sur-Cure), ce sont dix moutons qui ont «œuvré» dès début mai jusqu'au 23 juin. Le **Mont Lignon**, à Fontenay-près-Vézelay, a quant à lui accueilli cinq moutons de début mai à mi-juin. À Saint-Moré, la **Côte de Char** et le **site ZC38** ont été parcourus par 25 moutons au total, du 2 mai à fin juin.



7

8 Le Damier du frêne suivi de près sur les sites du Chatillonnais (21)

Le **Parc national de forêts** a initié en 2022 sur l'ensemble de son territoire (Côte-d'Or et Haute-Marne) **une étude de deux ans sur le Damier du frêne**, l'un des papillons les plus menacés de disparition en France métropolitaine. Celle-ci regroupe plusieurs partenaires dont le **Conservatoire de Bourgogne** qui participe notamment à la **recherche de nids communautaires** du papillon sur la partie côte-d'orientale. Après des résultats encourageants en 2022, le travail se poursuit en 2023 avec des passages sur les secteurs encore non prospectés. Cette étude devrait aboutir à une vision exhaustive de la répartition de l'espèce dans l'un de ses derniers bastions français.



8



La Combe à la Vieille à Bouilland (21)
A. Ardouin - CEN Bourgogne

La vie de l'association

De nouvelles venues du côté de l'équipe salariée !

En ce premier semestre 2023, ce ne sont pas moins de **cinq nouvelles recrues** qui sont venues grossir les rangs de l'équipe salariée de notre association :

- **Camille DELAPLACE** et **Vottana TEP** ont intégré l'équipe de Féney (21), respectivement aux postes de Chargée d'études Agro-environnement et de Chargée de mission Géomatique et systèmes d'informations.

- Dans la Nièvre, **Othilia MAROTTE** a rejoint l'antenne de La Charité-sur-Loire en tant que Chargée de missions territoriale et **Cyriane PERRET**, l'antenne de Decize, comme Chargée d'études Biodiversité-spécialisation botanique.

- **Bettina GUIOD** est arrivée tout récemment à l'antenne de Saône-et-Loire et occupe le poste de Chargée de mission Biodiversité.

Bienvenue à elles !



La parole à...

Paul VALLIN

Donateur et adhérent aux Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté

“ Cela me procure un immense plaisir d'essayer de préserver un petit endroit, à mon niveau. ”

Qu'est-ce qui vous a motivé à contacter les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ?

Lors de mes balades, j'apercevais les panneaux des sites des Conservatoires et j'ai décidé de prendre contact. Il me trottait dans la tête depuis quelque temps d'acquérir des parcelles de forêts. Je savais ce que je voulais et ne voulais pas, c'est-à-dire gérer moi-même sans en avoir les compétences. Nous nous sommes rencontrés avec les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, non habitués à ce type de demande, lors d'une réunion masquée (en période Covid !) mais néanmoins sympathique. Puis, tout s'est fait simplement avec des contacts réguliers avec les équipes pour trouver une opportunité et un site à enjeux pour la biodiversité. C'est ainsi que j'ai pu acquérir 14 ha sur la forêt de l'Etala à Lajoux dans le Haut-Jura, en convention avec le Conservatoire de Franche-Comté. Nous signerons bientôt une Obligation réelle environnementale pour une préservation sur 99 ans, renouvelable.

Pourquoi avez-vous souhaité acquérir des parcelles de milieux naturels avec les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ?


J'aime beaucoup la forêt pour sa fraîcheur, ses bruits, sa sérénité. C'est apaisant. Et malheureusement, tout se dégrade, le changement climatique s'accélère. Comme je peux le faire financièrement, cela me semble être mieux que d'acheter une voiture ou une résidence secondaire. Puis, cela me procure un immense plaisir d'essayer de préserver un petit endroit, à mon niveau. J'espère que ce n'est pas qu'une façon de m'affranchir de ma participation à l'évolution du climat !

Quel est votre site naturel préféré en Bourgogne-Franche-Comté ?

Évidemment, la forêt de l'Etala à Lajoux, magnifique ! Et côté Bourgogne, la Combe à la Vieille à Bouilland (21), où je vais prendre l'air très souvent et où j'ai découvert les Conservatoires d'espaces naturels.

Quelle est votre espèce animale et/ou végétale locale préférée ?

Le Chêne pour son côté majestueux, notamment dans les prés où il pousse en largeur. J'ai aussi la chance d'apercevoir parfois une Salamandre tachetée, un animal que je trouve très mystérieux. ”



Les **387 ha de dotation initiale** de la Fondation ont été constitués grâce aux contributions foncières des Conservatoires d'espaces naturels volontaires dont ceux de Bourgogne-Franche-Comté.

Les Coteaux de la vallée de la Bienne (27,5 ha), à Nanchez et Longchaumois (39), et les Prés Feuillant (1,67 ha), à Mailly (71), sont deux des dix sites conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté constituant la dotation initiale pour la création de la Fondation Espaces naturels de France.
CEN Franche-Comté / G. Aubert - CEN Bourgogne

Et dans le réseau des Conservatoires ?

La Fondation Espaces naturels de France, une chance pour la nature

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels est convaincu, depuis ses origines, que la détention d'espaces naturels est l'un des maillons essentiels de la préservation durable de la biodiversité dans les territoires. Afin de renforcer cette dynamique, il s'est lancé dans la création d'une Fondation reconnue d'utilité publique.

Pas à pas vers une Fondation

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels a constitué en 2011 un **Fonds de dotation** afin de disposer d'un **outil juridique adapté pour recevoir les dons et legs de terrains d'intérêt écologique ou d'autres biens**. L'objectif était de **créer à terme une Fondation reconnue d'utilité publique pour la préservation des espaces naturels**. La transformation du Fonds de dotation actée, le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique a été déposé en 2021 auprès des services du Ministère de l'Intérieur. Au fil du temps, le projet a été affiné sur les modalités de constitution de la dotation initiale dont le montant devait dépasser le seuil de 1,5 millions d'euros, la révision des statuts pour répondre aux nécessités de l'utilité publique et la dénomination de la Fondation.

Le rôle de la Fondation

La Fondation Espaces naturels de France vise à **préserver la biodiversité** et plus généralement l'environnement en tant que patrimoine commun de la Nation en misant sur :

- **L'action foncière** : les terrains versés à la Fondation sont en effet inaliénables et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un transfert de propriété. **Leur vocation écologique est ainsi préservée sur du long terme** et leur gestion confiée au Conservatoire d'espaces naturels local ;
- **La philanthropie*** : la Fondation permettra de **mieux accueillir la générosité des**

** Philanthropie : générosité désintéressée pour promouvoir le bien commun par les dons en argent, en biens, le bénévolat, etc.*

La Fondation apporte un regard nouveau sur la préservation des espaces naturels et créera une communauté d'acteurs afin de protéger notre " maison " commune, pour le bien de la planète et de l'humanité.

particuliers et des entreprises. Les fonds récoltés participeront à son fonctionnement, à la conservation de son patrimoine et à **soutenir des actions de préservation de la nature** dans les territoires ;

- **La sensibilisation à la cause** afin d'attirer l'attention de tous sur l'importance de la nature pour elle-même mais aussi sur les services qu'elle rend à nos sociétés, de mettre en lumière les dangers qui la menacent et de **mobiliser les citoyens autour de la préservation du patrimoine commun de la Nation**.

Fondation et fonds de dotation permettent tous les deux de mener des actions d'intérêt général grâce au mécénat mais fonctionnent différemment. La fondation, moins souple, est indiquée pour des structures dotées de moyens financiers importants et aux objectifs ambitieux.

Pour en savoir plus

• **Julie BABIN**
Cheffe de projet Fondation
des Conservatoires d'espaces naturels
julie.babin@reseau-cen.org

Dans le cadre d'une action collective sur le territoire Loue-Lison, le Conservatoire de Franche-Comté propose des animations scolaires pour que les enfants deviennent de petits gestionnaires nature en herbe avec notamment la réalisation de chantiers nature. M^{me} Esseiva



Des partenariats pour mieux préserver la nature

Des partenariats en bref

Encore des actions collectives sur le territoire Loue-Lison (25)

Le collectif créé en 2020 entre le **Conservatoire de Franche-Comté**, le **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Haut-Doubs** et l'**association TRI**, pour mener le **projet « J'agis pour mon territoire Loue-Lison »**, continue de s'impliquer en 2023 notamment au travers de **52 séances d'animations** dans **26 classes** de **16 établissements scolaires**.

Il accompagne également la **Communauté de communes Loue-Lison** dans la réflexion de son **Plan local de santé** en tant qu'acteur environnemental. Le Conservatoire de Franche-Comté a d'ailleurs participé à un **« évènement qui ne manque pas**

d'air » à Amancey (25) le 14 juin dernier et proposé aux participants de « prendre l'air » en immersion sensorielle et en exploration ! Des échanges sont également en cours pour que le **projet d'éducation à l'environnement** sur le territoire Loue-Lison prenne davantage d'ampleur à partir de 2024.

De nouvelles orientations pour ORDEN

Dans le Sabot de Vénus n°54, nous vous avons présenté le **collectif associatif ORDEN (Organisation régionale de la donnée et de l'expertise naturaliste)** qui s'est donné pour objectif de faire connaître les enjeux « biodiversité » de la région. **L'organisation entre les différents partenaires avance** : refonte des statuts, définition d'une feuille de route, établissement de conventions-cadres, etc.

Plusieurs trajectoires principales sont à retenir : **le portage de Sigogne***, la plateforme régionale de géoservices sur la biodiversité, désormais **assuré par l'Agence**

régionale de la biodiversité mais toujours avec le concours de l'ORDEN, la **volonté de se saisir de la Stratégie des aires protégées** pour contribuer aux côtés des services de l'État à la préservation de notre patrimoine naturel et l'**accompagnement collectif pour des projets territoriaux**.

* Pour découvrir l'outil, rendez-vous sur www.sigogne.org

Le Conservatoire de Bourgogne de nouveau lié à l'univers de la pêche (89)

Depuis quelques mois, des discussions sont en cours pour poser les bases d'une **collaboration au profit de la gestion écologique de l'Étang du Haut de Marrault**, situé près d'Avallon (89), dont la **Fondation nationale des pêcheurs** s'est portée acquéreuse. Si la gestion de cette nouvelle propriété de 30 ha sera légitimement confiée à la **Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Yonne**, un partenariat sera probablement mis en place pour que le **Conservatoire de Bourgogne** l'accompagne dans le pilotage de cette gestion. Au-delà des enjeux liés à la pêche, ce site sera également dédié à la protection de la biodiversité.

L'Étang du Haut de Marrault (89)
Daniel LULIC-AAMP



Les adhérents du GRAINE profitent ici du témoignage de Louis ESPINASSOUS, référent national de la pratique du conte en Éducation à l'environnement et au développement durable.
C. Lapprand - CEN Franche-Comté

S'enGRAINER pour mieux sensibiliser

Depuis quelques années, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont intégré le GRAINE, à savoir le réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Un rapprochement qui ne coulait pas forcément de source mais aux bénéfices bien mutuels !

Adhérer au GRAINE, c'est mutualiser ses méthodes et ses outils

Le GRAINE (Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et l'environnement) propose régulièrement des **Journées d'échanges de pratiques** qui permettent aux participants d'**expérimenter des dispositifs pédagogiques** mis en œuvre autour d'un sujet. Au cours de ces journées, une dizaine de personnes de différents horizons partagent leur expérience, la façon dont elles ont eu l'occasion de s'emparer d'un sujet, les outils qu'elles développent, etc. Une mine d'or pour enrichir ses compétences et son réseau !

Adhérer au GRAINE, c'est créer ensemble à l'échelle régionale

Structuré en commissions, le GRAINE organise les réflexions entre acteurs, desquelles émergent des projets. Une commission « Tourbières » s'est par exemple créée à la suite de la mobilisation du GRAINE par le Conservatoire de Franche-Comté dans le cadre du Plan d'action en faveur des tourbières de Franche-Comté. C'est ainsi qu'une mallette pédagogique a été initiée et développée en collaboration avec plusieurs acteurs.

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Ce slogan anime les actions du GRAINE depuis longtemps ! Il fait totalement écho à la philosophie des Conservatoires d'espaces naturels, déjà structurés en réseau à l'échelle nationale. Ainsi, tous les deux ans, des **Rencontres régionales** (auxquelles les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté participent régulièrement) sont organisées sur plusieurs jours. Elles permettent d'aller en profondeur sur des sujets liés à l'éducation à l'environnement entre pairs (rapport Homme-nature, art et éducation, éco-psychologie, etc.).

Dans un contexte inquiétant pour le patrimoine naturel, les métiers de l'éducation à l'environnement sont plus que nécessaires mais souffrent encore d'un certain manque de reconnaissance. En collaborant avec le GRAINE, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté s'impliquent au-delà des sciences de l'environnement, l'éducation étant, elle aussi, en perpétuel mouvement.



Depuis 2018, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté ont contribué à l'organisation de deux Journées d'échanges de pratiques, l'une sur les pelouses sèches à Champlitte (70) et l'autre sur les géosciences à Mailly-le-Château (89).
C. Lapprand - CEN Franche-Comté

Le GRAINE, c'est aussi :

- **140 adhérents** dans toute la région,
- **Un panel de formations** à durées et budgets très variés,
- **Un portail de l'éducation à l'environnement en Bourgogne-Franche-Comté participatif**, rassemblant des ressources pédagogiques.

www.graine-bourgogne-franche-comte.fr

Pour en savoir plus

- **Clémence LAPPRAND**
Éco-interprète
clemence.lapprand@cen-franchemonte.org
- **Cécile FOREST**
Chargée de missions Sensibilisation et EEDD
cecile.forest@cen-bourgogne.fr



Petite pimprenelle
G. Doucet - CEN Bourgogne



Orpin blanc
G. Doucet - CEN Bourgogne



Germandrée petit-chêne
G. Aubert - CEN Bourgogne

La nature à la loupe

Les plantes des pelouses calcaires s'invitent dans vos assiettes !

Si l'utilisation en cuisine du thym ou de l'origan est courante, celle d'autres "ingrédients" végétaux poussant sur les pelouses calcaires est plus méconnue. Et nul besoin d'être un expert naturaliste pour se préparer de bons petits plats à base de ces plantes sauvages. Suggestion de menu élaboré par la Cheffe Gervais !

Un tzatziki de Petite pimprenelle en entrée

Les **feuilles de Petite pimprenelle** (*Poterium sanguisorba*) se récoltent tout au long de l'année et peuvent être intégrées en petite quantité aux **salades** ou **omelettes**. Ayant un **goût de concombre**, elles se prêtent bien à la préparation d'un **tzatziki**.

Recette : Enlevez les nervures centrales des feuilles puis hachez et mélangez les feuilles à du yaourt grec (ratio de 1 pour 10), salez, poivrez et dégustez !

Une salade d'Orpin blanc en plat

L'**Orpin blanc** (*Sedum album*) se consomme souvent cru et sans les racines. Ayant lui aussi un **petit arrière-goût de concombre**, il peut **agrémenter une salade composée de salade verte et de lardons**. Pour accentuer la touche « pelouse calcaire », n'hésitez pas à ajouter du thym et de l'origan à votre assaisonnement. Attention, l'Orpin jaune (*Sedum acre*) se consomme aussi mais il est fortement relevé !

Une crème pâtissière au cynorrhodon pour des desserts originaux

Place à l'**Églantier** (*Rosa canina*), un arbuste typique des pelouses calcaires ! Si ses **feuilles** se dégustent en **salade**, c'est sans nul doute son fruit, le fameux **cynorrhodon**, qui est le plus intéressant pour faire une crème pâtissière par exemple. Pour être cuisiné, il doit être ramolli soit par le gel hivernal soit par la congélation avant consommation.

Recette : Faites cuire les fruits dans l'eau et passez-les à la grille la plus fine d'un moulin à légumes. Mélangez 200 g de ce coulis, 2 jaunes d'œufs, 40 g de farine et 30 g de sucre et faites revenir à feu doux jusqu'à la consistance d'une crème. Celle-ci, très peu sucrée, permet de réaliser des choux, des brioches suisses, des mille-feuilles, le tout recouvert de sucre glace, en pépites ou de pétales d'Églantier cristallisés.

Attention, les plantes sauvages peuvent avoir des propriétés médicinales, notamment la Germandrée petit-chêne. Renseignez-vous avant usage et consommez-les avec modération. Prenez soin de bien laver toute plante sauvage avant utilisation.

À siroter pendant le repas

Plus original que le gin issu des baies du Genévrier commun (*Juniperus communis*), un **apéritif de Germandrée petit-chêne** (*Teucrium chamaedrys*) ravira vos papilles !

Recette : Faites macérer une cinquantaine de brins une dizaine de jours dans 0,5 l d'eau-de-vie. Passez et faites bouillir la plante dans un litre d'eau. Ajoutez-y 750 g de sucre et 3 l de vin rouge corsé. Attendez ensuite deux mois pour déguster.

• **Hélène GERVAIS**

Coordinatrice cellule territoriale Côte-d'Or
Chargée de projets Biodiversité

Bon appétit ! Mais avant de vous concocter ces recettes, veillez à être sûrs de l'identification des plantes ! Ne les utilisez pas en cas de doute.



L'anecdote naturaliste de ...

Camille DELAPLACE

Chargée d'études Agro-environnement
au Conservatoire de Bourgogne

Les colonies (pas de vacances) des chauves-souris !

“ C'est l'été ! Et pour les **chauves-souris**, cette période correspond à la **formation de colonies de mise bas**.

Les femelles se regroupent ainsi pour donner naissance et élever ensemble les petits. En effet, elles mettent en place **un fonctionnement de prise de relais entre elles** : alors que certaines s'absentent pour chasser, d'autres assurent la garde et le maintien au chaud des nouveaux-nés. Ces colonies s'observent souvent **dans le bâti ancien**, sous les toits des granges.

Pendant ce temps-là, **les mâles vivent seuls ou composent de plus petites colonies** entre eux, en **forêt**, sous les décolllements d'écorces d'arbres, **ou également dans du bâti**. Quelques-uns peuvent ponctuellement être admis dans les colonies de mise bas, notamment lorsque les conditions météorologiques sont défavorables et qu'ils peuvent contribuer par leur présence à réchauffer les gîtes. ”



Colonie de mise bas de Grands murins
A. Cartier - SHNA - OFAB

L'anecdote naturaliste de ...

Hugo BOURQUE

Chargé d'études au Conservatoire de Franche-Comté

Quelles truffes ces limaces ! Pas si sûr...

“ Savez-vous que les **limaces** jouent un **rôle essentiel dans le processus de reproduction des champignons** et notamment de la truffe ? En effet, cette tuberculeuse est incapable de libérer des spores* en surface et doit nécessairement passer par l'estomac de rongeurs, sangliers ou autres pour se reproduire. Et à ce jeu-là, les limaces sont reines ! Grâce à leur langue râpeuse nommée « radula », elles broient bien plus finement les champignons que les autres mycophages. **Ces mollusques terrestres favorisent ainsi, grâce à leurs enzymes digestives, la germination future des spores** qui ne sont pas assimilées par leur organisme mais rejetées dans leurs excréments.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! **Entrent alors en scène les vers de terre** qui viennent manger les déjections de limaces. Dans leur système digestif, terre et spores vont se mélanger et seront ensuite disséminées dans le sol pour **donner naissance à une nouvelle génération de truffes**.

Des chercheurs ont montré que **les limaces**, ainsi que d'autres invertébrés, **contribuent de manière bien plus efficace que les mammifères à la reproduction des truffes** mais également de beaucoup d'autres espèces de champignons. Alors pour tous les amateurs de champignons, merci les limaces ! ”

* Spore : équivalent d'une graine chez les champignons

La Limace léopard affectionne particulièrement les champignons, les plantes mortes, mais peut aussi grignoter... ses propres congénères !
H. Bourque - CEN Franche-Comté



La mare de l'Espace naturel sensible de Montrond-le-Château (25) / Lotier maritime
T. Morvan - CEN Franche-Comté

Promenons - nous sur les sites

25 Oyez oyez ! Retour vers le passé sur l'Espace naturel sensible de la Motte à Montrond-le-Château !

Entre pelouse marneuse, mares, boisements et ruines du château, cet Espace naturel sensible du Département du Doubs vous réserve de belles surprises ! Petite colline rocheuse appelée "butte témoin", le site de la Motte est un rendez-vous à ne pas manquer au fil des saisons.

Ce que vous y découvrirez

• Les stars de la mare

Une petite pause printanière au bord de ce petit plan d'eau est toujours pleine de surprises : **tritons**, **libellules** et **autres animaux aquatiques**, font danser les tiges qui en composent la ceinture.

1 Pelouse marneuse
M. Crouvezier - CEN Franche-Comté

2 Salomon le triton, mascotte du site
C. Gaspoz

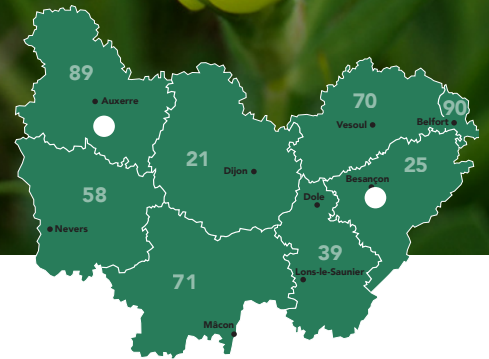
• Des plantes rares

La **pelouse marneuse** est un milieu naturel où l'alternance des périodes sèches et humides fait varier très vite les conditions du sol. Une sacrée bousculade pour la flore qui doit être bien adaptée ! C'est pourquoi le **Lotier maritime**, plutôt coutumier des littoraux marécageux, s'épanouit ici.

• Des actions humaines au passé et au présent

Au pied des ruines du château qui racontent une histoire de plusieurs siècles, les espaces naturels ont beaucoup évolué au fil du temps. Les **plantations d'épicéas** ont laissé place aux **alisiers** et **merisiers** pour des espaces forestiers moins sensibles aux sécheresses record des dernières années.

La commune, gestionnaire du site, travaille étroitement avec le Conservatoire de Franche-Comté et le Département du Doubs pour préserver ces milieux naturels (coupe d'arbres, travaux de restauration, etc.).



Comment découvrir ce patrimoine ?

Salomon, le triton chevalier tout droit sorti de l'imagination d'élèves du lycée François-Xavier de Besançon, guide les visiteurs du site au travers d'une **promenade ludique de moins de 2 km** à la sauce médiévale.

Départ du sentier : du parking de la mairie, suivre les lances sur 650m avant d'arriver au pied du Mont Rond

Durée du parcours : 1h environ pour bien en profiter

Niveau de difficulté : facile



Pour vous y rendre

Montrond-le-Château se situe dans le **Doubs**, à **20 km de Besançon** et **18 km d'Ornans**, soit à environ une demi-heure de ces deux villes.

Coordonnées GPS du parking :
47.142837, 6.044718



Les falaises de Saint-Moré (89) surplombent la Cure.
O. Girard - CEN Bourgogne



Sur les rocailles, pousse l'Alysson à calice persistant, une petite plante vert blanchâtre fleurissant d'avril à juin.
B. Fritsch - CEN Bourgogne

89 Les Boucles de l'Yonne et de la Cure : un site, plusieurs ambiances

Au sein de la vallée de la Cure, le site classé des Boucles de l'Yonne et de la Cure vous invite à la découverte des pelouses sèches et forêts perchées sur les falaises surplombant la rivière.

Ce que vous y découvrirez

• Des pelouses calcaires et milieux rocheux

Pelouses calcaires, éboulis, falaises et grottes, vous dévoileront leur biodiversité : plantes de milieux secs à affinités méditerranéennes, orchidées, rapaces des parois rocheuses, chauves-souris, etc.

• Des points de vue sur la vallée de la Cure

Du haut des falaises, les sentiers offrent de **magnifiques points de vue sur l'un des principaux méandres de la Cure et sur la vallée** qu'elle a creusée dans le calcaire, façonnant ainsi des paysages au relief contrasté.

• Des boisements variés

Alors que la **chênaie-charmaie sèche**, composée par le Chêne sessile, domine sur le plateau, les pentes sont colonisées par la **forêt humide**, caractérisée par la présence du **Tilleul à grandes feuilles**, du **Frêne commun** mais aussi de la **Scolopendre**.

Comment découvrir ce patrimoine ?

Deux boucles balisées existent, ponctuées de **panneaux d'information** sur les milieux naturels et la biodiversité du site mais aussi sur l'histoire et la géologie :

• Sentier Grottes et falaises

Distance : 4 km

Durée du parcours : environ 1h30

Niveau de difficulté : sentier en partie escarpé

• Sentier Forêts et pelouses

Distance : 7 km

Durée du parcours : environ 2h30

Niveau de difficulté : facile

Les deux circuits peuvent être combinés (9 km au départ d'Arcy-sur-Cure et environ 7 km au départ de Saint-Moré).

Départ des sentiers :

- Départ d'Arcy-sur-Cure :

À Arcy-sur-Cure, à partir de la N6, tourner en direction de la gare et se garer Place de la gare.

- Départ de Saint-Moré :

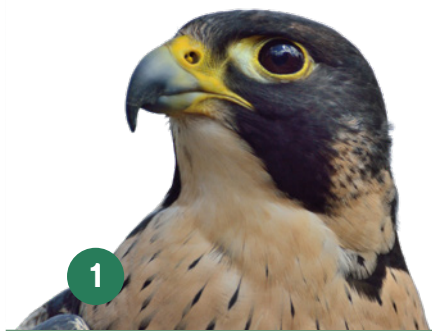
À Saint-Moré, à partir de la N6, prendre la direction du centre du village. Passer le pont et se garer vers l'église.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le dépliant du sentier téléchargeable sur sud-yonne.n2000.fr

1 Le Faucon pèlerin est un rapace diurne emblématique des falaises qu'il recherche pour nicher.
Pixabay

2 La Decticelle cendrée est une sauterelle essentiellement forestière qui se rencontre ainsi dans les clairières et lisières forestières mais aussi sur les pelouses sèches colonisées par les buissons.
G. Doucet - CEN Bourgogne

3 La Scolopendre est une fougère poussant en petites touffes dans les boisements frais et humides sur blocs rocheux calcaires.
O. Girard - CEN Bourgogne



1

Pour vous y rendre

Le site des Boucles de la Cure se situe dans l'**Yonne** sur les communes d'**Arcy-sur-Cure et Saint-Moré**, à **20 km au nord-ouest d'Avallon**.

Coordonnées GPS du parking au départ d'Arcy-sur-Cure : 47.600846, 3.766432
Coordonnées GPS du parking au départ de Saint-Moré : 47.577652, 3.777973



2

3



Préférez visiter le site entre avril et juillet pour mieux découvrir sa biodiversité.

Vous hésitez à aller sur le site ? Laissez-vous convaincre en visitant virtuellement le site des Boucles de la Cure sur www.cen-bourgogne.fr, rubrique « Visites virtuelles ».

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



Sortie nature pour découvrir les paysages et la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté
N. Fleury - CEN Franche-Comté

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et nous soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région. Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°56 - 2^e semestre 2023

ISSN 1164-5628

Dépôt légal : 2^e semestre 2023

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

Directeurs de la publication :

Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Sentier des Boucles de l'Yonne et de la Cure (89) - G. Aubert - CEN Bourgogne • Gagée des champs sur les Sables à Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrefix-et-Quitteur (70) - M. Paris - CEN Franche-Comté

Comité de rédaction :

Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Bruno GUÉGAN, Muriel LORIOD-BARDI, Joëlle MARAIS, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Gérard QUÉTÉ, Daniel SIRUGUE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique :

Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline LLINARES, Caroline NAJEAN

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franche-comte.org



Les antennes

• **Dans la Nièvre, à Decize**

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• **En Saône-et-Loire**

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• **Dans l'Yonne**

Adresse temporaire :
Espace Victor Hugo
10 avenue Victor Hugo - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 76 17

• **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois**

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14

• **Dans le Jura**

49 Grande rue - 39800 Poligny
Tél. 03 81 53 91 43

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 1500 exemplaires par : S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.